**Les républicains**

Après 1848, « *la référence à la démocratie va rapidement s’imposer, désignant indissociablement un régime et une forme de société*» [**Rosanvallon**, 1993, 27]. Le mot se substitua même très vite, après 1852, à celui de République. Il est vrai que « *sous l’Empire, la République était hors la loi, [et] on risquait gros à l’invoquer : en employant un mot d’allure savante et académique, on pouvait en filigrane, tracer en fait le portrait de la République*» [**Nicolet**, 20]. Telle est ainsi la perspective de **Vacherot** dans son essai publié en 1860 et intitulé : *La Démocratie*. Signe des temps, l’auteur confie dans sa préface : « *C’est l’abus du mot démocratie qui m’a donné l’idée de ce livre*». Né avec une connotation fortement péjorative qu’il conserva à toutes les époques, le terme gagne très progressivement à partir de 1848 une connotation positive (Mais ce renversement ne s’opéra que très lentement ainsi que l’attestent les deux anecdotes suivantes. En 1852, la police de Versailles “fichait” un des clients d’un café qu’elle surveillait dans les termes suivants : « *… démocrate quand il a bu…* ». En 1882, **Gladstone** fut qualifié de démocrate par un adversaire à son projet de *Home Rule* pour l’Irlande. Il considéra ne jamais avoir reçu d’insulte aussi basse de sa carrière. Ces deux anecdotes sont rapportées par **Georges Lavau**, « *La démocratie* » *in* **Madeleine Grawitz**, **Jean Leca** (sous la dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, vol. 2 - “*Les régimes politiques contemporains*”, p 38). Il devient le mot d’ordre de rassemblement des républicains sous le Second Empire. Trois éléments structurent l’adhésion à la démocratie des républicains : la revendication et la défense du suffrage universel y compris dans sa dimension ouvertement populaire à travers l’idéal de participation politique ; la défense de la Révolution et des droits de l’homme à travers l’idéal d’égalité des droits ; la revendication à la laïcité à travers l’idéal de l’autonomie rationnelle de chaque individu.